



HAL
open science

Évaluer les effets des stages pour publics "en difficulté" : réflexions à partir d'une étude de cas

Marie Duru-Bellat

► **To cite this version:**

Marie Duru-Bellat. Évaluer les effets des stages pour publics "en difficulté" : réflexions à partir d'une étude de cas. 1995, pp.4. hal-03206400

HAL Id: hal-03206400

<https://hal.science/hal-03206400v1>

Submitted on 28 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluer les effets des stages pour publics "en difficulté" Réflexions à partir d'une étude de cas

Marie Duru-Bellat

Aujourd'hui, en France comme dans la majorité des pays européens, l'emploi est au centre de tous les débats. Devant l'ampleur du problème que représente le nombre grandissant des personnes menacées d'exclusion, les gouvernements successifs ont eu recours à diverses mesures parmi lesquelles le revenu minimum d'insertion (1988), les contrats emploi-solidarité (CES) en 1990, la mise en place d'un entretien individuel avec chacun des chômeurs de longue durée (CLD) inscrit à l'ANPE (1992), le développement des stages de formation, de remise à niveau ou d'insertion, et par conséquent de tout un "marché" des formations. Il peut donc apparaître opportun, aujourd'hui, de faire le point sur ces dispositifs et d'en évaluer l'efficacité.

Une étude récente (voir page 4) a été menée à l'IRE-DU, pour répondre à une demande d'évaluation formulée par le Pôle d'Industrialisation regroupant Le Creusot, Montceau-Les-Mines et Chalon-sur-Saône, et concernant une formation destinée aux bénéficiaires d'un CES. Cette "commande" d'une évaluation pédagogique amenait à poser concrètement sur la base de données d'enquêtes et de façon externe, la question des effets d'une formation de ce type. En fait, le recensement des travaux centrés sur l'évaluation des stages de formation-insertion, mené à cette occasion, met clairement en exergue les difficultés de l'évaluation de ce type de mesure.

* Des visées avant tout psychologiques : une formation représentative des stages pour public "en difficulté"

Le projet CES METEORE (Métiers, Tuteurs, Emploi, Orientation, Reclassement) a été conçu spécifiquement pour l'insertion des personnes en difficulté, sans qualification et sans emploi. Son objectif principal est d'*"offrir à chaque CES l'occasion de préparer son avenir par l'utilisation du mi-temps disponible pour élaborer un projet personnel ou professionnel réaliste et de l'amener à devenir acteur de son insertion afin de le concrétiser."* On n'entend donc pas offrir une formation qualifiante, ni une remise à niveau, mais aider la personne à construire un projet cohérent correspondant à sa personnalité et tenant compte des contraintes ou des opportunités de l'environnement.

Cette formation s'inscrit dans un ensemble fort vaste de stages, qui, depuis les années 80, mettent en avant, non plus des objectifs de qualification, mais des objectifs plus flous de "préorientation" (terme utilisé par l'AFPA), de préqualification, de préparation à l'insertion, de remobilisation. Le point commun à toutes ces formations est qu'elles visent des populations réputées "inemployables" à court terme, et/ou incapables d'accéder directement à une formation qualifiante. Les objectifs se centrent alors en général sur l'émergence d'un projet professionnel ou personnel. Ce dernier est conçu soit comme un objet à faire advenir, soit comme une méthode caractérisant une démarche. La formation CES METEORE relève du premier cas, puisque les stagiaires, à l'aide d'une méthode basée sur le "développement du potentiel", sont amenés à élaborer un projet professionnel réaliste. Le projet est en outre considéré comme une étape nécessaire sur le chemin de la réinsertion, avec en filigrane la conviction selon laquelle une personne a d'autant plus de chance de retrouver un emploi qu'elle a un projet bien défini.

Ce postulat mérite bien sûr d'être questionné, nous y reviendrons. Mais on peut aussi s'interroger sur la pertinence du concept de projet pour les publics visés par les stages pour adultes. Tout au plus peut-on remarquer que cette notion, qui suppose chez l'individu la capacité à se projeter professionnellement dans l'avenir, à élaborer la situation future qu'on souhaite atteindre en s'appuyant sur les représentations qu'on a du présent, et à élaborer des stratégies en conséquence, a été développée par des psychologues de l'orientation travaillant avec des adolescents. Ce type d'interrogations devrait d'ailleurs concerner également les objectifs intermédiaires visant la personnalité des stagiaires, qu'il s'agisse de la motivation à la réussite ou le développement du "potentiel".

* Evaluer les stages d'insertion : des difficultés conceptuelles aux problèmes techniques

Au-delà du cas étudié dans la présente étude, il est apparu intéressant d'explicitier les problèmes et difficultés qui émaillent les tentatives d'évaluation de ce type de stages.

Une première difficulté concerne l'évaluation de l'insertion. Certes, on dispose de comptage du nombre de

stagiaires ou de sortants CES au chômage, en stage, en emploi sur contrat à durée déterminée ou indéterminée, en autre emploi aidé. L'efficacité du dispositif est alors mesurée par le taux des prestataires réinsérés à un temps t après l'aide dont ils ont bénéficiée. Il y a là une conception quelque peu "mécanique" du rôle des dispositifs, dans la mesure où "le statut observé est imputé mécaniquement au passage par une mesure" (Demazière, 1994). Or, il est clair que tel ou tel dispositif peut apparaître "efficace" (c'est-à-dire, dans cette perspective, comme débouchant fréquemment sur des emplois) uniquement parce qu'il accueille des stagiaires relativement favorisés au départ (et vice-versa).

En outre, on reste focalisé sur une mesure instantanée de l'insertion, ce qui est de plus en plus discutable avec l'allongement des délais de l'insertion elle-même, et eu égard à la population concernée par ce type de stage, dont le problème essentiel n'est pas avant tout l'accès à l'emploi mais la stabilisation dans l'emploi. Les chiffres seront fort différents selon que l'on considère comme réinsertion uniquement les contrats à durée indéterminée ou que l'on totalise les emplois aidés (CES), les contrats à durée déterminée (etc).

Une autre difficulté est de spécifier le rôle du stage dans la trajectoire, en évaluant si l'accès à l'emploi est bien dû au stage, de telle sorte qu'on puisse établir une relation de cause à effet entre la formation et l'insertion. Certains chercheurs suggèrent de décomposer l'impact éventuel du stage en trois effets :

- **L'effet formation**, à savoir le fait que "*l'emploi a été trouvé grâce à la formation nouvelle acquise par le stagiaire*".
- **L'effet dynamisation**, observé si le stage semble avoir produit chez les stagiaires des modifications comportementales, concernant le projet, la mobilisation, le contrôle interne (etc...), en fonction des objectifs psychologiques des stages.
- **L'effet contact** : le stage serait alors efficace essentiellement par le fait qu'il a permis de mettre le stagiaire en relation avec un entrepreneur.

Cette perspective amène à mettre en oeuvre, dans les évaluations, des "logiques" différentes. On mobilise de plus en plus des méthodologies longitudinales, permettant de reconstituer les trajectoires de cohortes d'individus passés dans un dispositif d'insertion à un moment donné, le passage par un stage étant traité comme une étape dans un processus étalé dans le temps. Pour certaines personnes, par exemple, les dispositifs apparaissent comme une alternative à l'emploi, ou encore comme le seul moyen d'éviter l'enfoncement dans l'exclusion. Toujours est-il qu'on adopte ainsi une "conception relative" des dispositifs qui constituent "une composante parmi d'autres des cheminements, plutôt

qu'un facteur exogène déterminant le cheminement ultérieur" (Demazière, 1994).

Enfin, une dernière difficulté, non des moindres, se présente quand il s'agit d'évaluer les effets "psychologiques" des stages. Sans entrer ici dans les problèmes d'ordre "technique", soulignons que ceci amène à s'interroger sur la légitimité des objectifs psychologiques visés (comme objectifs intermédiaires) censés favoriser la réalisation de l'objectif central, à savoir l'insertion. Si développer le potentiel cognitif des stagiaires (par exemple) peut apparaître comme un objectif autonome, la question reste néanmoins ouverte de savoir si l'insertion est bien liée aux "potentiels" manifestés par les individus. De même, le lien postulé entre existence d'un projet et insertion mériterait d'être vérifié sur des bases factuelles.

Si donc, dans un premier temps, évaluer ce type de stage requiert d'estimer les changements d'ordre psychologique produits par les stages, une évaluation complète nécessiterait d'examiner ensuite si les éventuels changements constatés s'avèrent effectivement associés à l'insertion.

* **L'évaluation de la formation : méthode et principaux résultats**

Pour mener, sur la base de données empiriques et de façon externe, l'évaluation pédagogique de cette formation, il fallait partir des objectifs explicites et implicites poursuivis par le projet CES METEORE. L'évaluation amènera donc à se demander quel est l'impact de la formation sur la capacité des stagiaires (et de quels stagiaires en particulier) à construire un projet professionnel réaliste. On cherchera également à mesurer l'effet de la formation sur les variables "affectivo-motivationnelles" susceptibles d'affecter la mobilisation des personnes autour de leur orientation professionnelle. Enfin, on évaluera les effets de la formation sur la recherche d'emploi (n'ayant pas les moyens d'engager un suivi des stagiaires jusqu'à l'obtention d'un emploi).

Une **approche comparative** a été mise en oeuvre, à deux niveaux : dans le temps tout d'abord, en confrontant l'"état" des stagiaires avant la formation et après celle-ci ; mais cette comparaison n'est pas suffisante, car l'"état" des stagiaires après la formation peut s'expliquer par la formation certes, mais aussi par des phénomènes indépendants de celle-ci (le temps, les événements... ou l'influence des observations initiales). En conséquence, les évolutions respectives de deux groupes ont été comparées, l'un formé des stagiaires CES METEORE et un autre jouant le rôle de "groupe témoin", composé de personnes en CES ne suivant pas par ailleurs de formation. Cette démarche combinant observations avant/après et groupe témoin/groupe expérimental permet de tenir compte du fait

que le stage est un dispositif qui prend place à un moment donné de la trajectoire d'insertion professionnelle des stagiaires. On comparera l'"état" des personnes au début et à la fin de la formation, à l'aune d'épreuves de personnalité, à l'aide d'entretiens portant sur l'élaboration du projet professionnel, et sur la base d'un questionnaire appréhendant la recherche d'emploi.

Parmi les résultats obtenus, on note que la formation semble impuissante à générer des changements d'ordre psychologique significatifs : par exemple, les stagiaires ne s'avèrent pas plus "motivés" à la réussite à l'issue de la formation. Qui plus est, les personnes les plus diplômées, qui étaient déjà par ailleurs les plus motivées avant même que le stage ne commence, ont par ailleurs évolué vers (encore) plus de motivation à la réussite du fait même du stage, stage très centré, rappelons-le, sur l'individu lui-même et son projet, dont ces personnes auraient donc mieux intégré la "philosophie" implicite.

En ce qui concerne la recherche d'emploi, l'effet de la formation apparaît par contre net et significatif, à résultats initiaux et caractéristiques individuelles donnés. Le stage CES METEORE améliore, "toutes choses égales par ailleurs", le score de recherche d'emploi. Les stagiaires font donc preuve de plus de dynamisme dans leur recherche d'emploi que les personnes en CES qui ne suivent pas de formation. Plus précisément, il semble que les personnes qui ne participent pas à la formation diminuent, ou même suspendent leurs différentes démarches d'accès à l'emploi lorsqu'elles ont obtenu leur contrat, pour certainement les reprendre au terme de ce dernier. Les stagiaires ne présentent pas ce comportement. Ainsi, la formation aurait pour effet non pas d'augmenter le score de recherche d'emploi, mais d'inciter les stagiaires à rechercher un emploi de manière aussi active qu'avant leur entrée en CES.

Enfin, en ce qui concerne l'élaboration d'un projet professionnel, la formation exerce également un effet significativement positif, même si d'autres variables s'avèrent pertinentes pour expliquer l'évolution du degré d'élaboration d'un projet en cours de formation, à savoir la durée de chômage et la situation financière. Il semble que trop de contraintes extérieures (difficultés financières, longue période de chômage) démobilisent et empêchent les personnes de se projeter dans l'avenir, de faire des projets. A nouveau, ce sont les personnes les moins démunies (celles dont la durée de chômage n'a pas dépassé un an et celles qui bénéficient d'un salaire autre que leur revenu CES) qui ont le plus "profité" du stage, exprimant un projet professionnel plus élaboré, comme si elles avaient le mieux intégré la "philosophie" implicite de la formation.

Notons que si les bénéficiaires de la formation présentent effectivement, toutes choses égales par ailleurs, un projet professionnel plus élaboré que les CES qui n'ont pas suivi ce stage, une part importante (environ 56%) de ces projets supposent des formations spécifiques (la formation entraînant alors une nouvelle demande de formation), ou requièrent l'obtention de concours ; on peut discuter la pertinence du concept de projet professionnel à cet égard.

Conclusions

Soulignons pour finir les limites de cette étude. Tout d'abord, rappelons qu'il s'agit d'une étude de cas. Il serait dès lors indispensable de vérifier ces résultats et les grandes tendances qu'ils expriment sur un nombre plus important de stages. Par ailleurs, les effets constatés chez les stagiaires ne peuvent être entièrement et d'emblée imputés à la méthode particulière utilisée lors du stage. Afin de vérifier l'impact de cette méthode spécifique, il aurait été nécessaire de comparer le groupe expérimental avec un autre groupe témoin en formation d'aide à l'élaboration d'un projet professionnel, suivant une autre méthode. Or ici, la formation a été considérée comme une "boîte noire", où se trouvent mêlés la méthode préconisée, mais aussi le charisme, l'expérience des formateurs, le fait que des personnes isolées et en difficulté se rencontrent...

Autre limite, l'étude s'est centrée sur la mesure des effets immédiats de la formation. Il faudrait, comme suite logique et nécessaire à ce premier travail, contrôler si les effets persistent ou non, augmentent, ou éventuellement se déclarent quelques mois après la fin de la formation. Enfin et surtout, il serait important, pour évaluer véritablement l'utilité de cette formation, de vérifier si le projet s'est révélé par la suite être un guide à l'action, en l'occurrence s'il a joué un rôle dans la réinsertion éventuelle des stagiaires.

Cette étude amène à s'interroger sur la multiplication de ce type de stages, qui représentent un coût important. Ceci plaide pour des évaluations rigoureuses des effets mesurables des formations proposées, permettant de comparer les rapports coût/efficacité de différentes mesures alternatives. Mais il convient d'être tout aussi attentif aux effets plus diffus de ce type de formation, non pas de la seule formation évaluée ici, mais de l'accumulation même des stages. La réalisation de ces effets diffus, latents, pourrait très bien, de fait, rendre acceptable ce qui pourrait apparaître de prime abord comme un gaspillage économique... Ainsi, si les stages ont pour vocation explicite d'aider les chômeurs à trouver du travail, ils constituent de fait aussi une manière de "prendre en main" socialement les chômeurs, pour leur éviter de tomber dans l'isolement, la désocialisation progressive, voire l'exclusion. Les stages tendent aussi à renvoyer le problème de l'insertion au niveau des individus, qui ne seraient pas suffisamment formés, pas assez motivés, (etc.). Certes,

cette "psychologisation" des problèmes sociaux, dont l'aspect idéologique est clair, repose aussi sur une conviction forte dans notre pays, à savoir la toute puissance de la formation. Or cette toute puissance accordée à la formation, risque en elle-même d'engendrer des effets pervers allant jusqu'à disqualifier la formation elle-même. Comme l'exprime parfaitement un chercheur (Stankiewicz et al., 1993), "utiliser la formation comme variable d'action d'une politique des transferts sociaux, c'est organiser la confusion des logiques et contribuer à discréditer la formation". On court alors le risque, déjà bien souvent observé dans le milieu scolaire, d'amener les individus à aborder les formations avec une attitude de plus en plus utilitariste, et complètement détournée des contenus de la formation elle-même. Même si l'univers des stages et de la formation constitue à l'évidence aujourd'hui un véritable marché, prétendre régler tous les problèmes sociaux par une "mise en formation" pourrait bien à terme signer la mort d'une réelle demande envers les formations.

Eléments de bibliographie

AUCOUTURIER A.L. (1994) **Panels et évaluation des politiques de l'emploi**. Paris, La Documentation Française.

COQUELLE C. (1994) "Attention projet !", **Formation Emploi**, N°45, pp. 25-32.

DEMAZIERE D. (1994) **Evaluer les effets des aides publiques sur l'employabilité des chômeurs**, communication à la journée d'étude du CLERSE.

GUICHARD J. (1993) **L'école et les représentations d'avenir des adolescents**.- Paris : PUF.

MONACO A. (1993) **L'alternance école-production**.- Paris : Presses Universitaires de France.

PREFECTURE DE SAONE ET LOIRE (1994) **Programme Pilote d'Insertion (un accompagnement et une formation pour les CES)**.

STANKIEWICZ F., FOU DI R., TRELCAT M.H. (1993) "L'efficacité des stages de formation", **Formation Emploi**, N°41, pp. 21-32.

Cette étude, menée en collaboration avec Nadine Malaty et grâce au soutien du Fond social européen, a donné lieu à un rapport : "**Les effets d'une formation de remobilisation : évaluation pédagogique de la formation CES METEORE**", 1995. 107 p., 75 F

Rappel des dernières Notes

95/5 Les Inspections primaires de l'Education Nationale : dotations, pratiques et effets sur le fonctionnement des écoles et les acquis des élèves

95/6 Les groupements d'élèves dans l'école primaire rurale en France : efficacité pédagogique et intégration des élèves au collège

"Les Notes de l'irédu" est une collection à parution irrégulière - Chaque numéro peut être obtenu contre 5 F en timbres auprès du service documentation de l'irédu - I.S.S.N. en cours